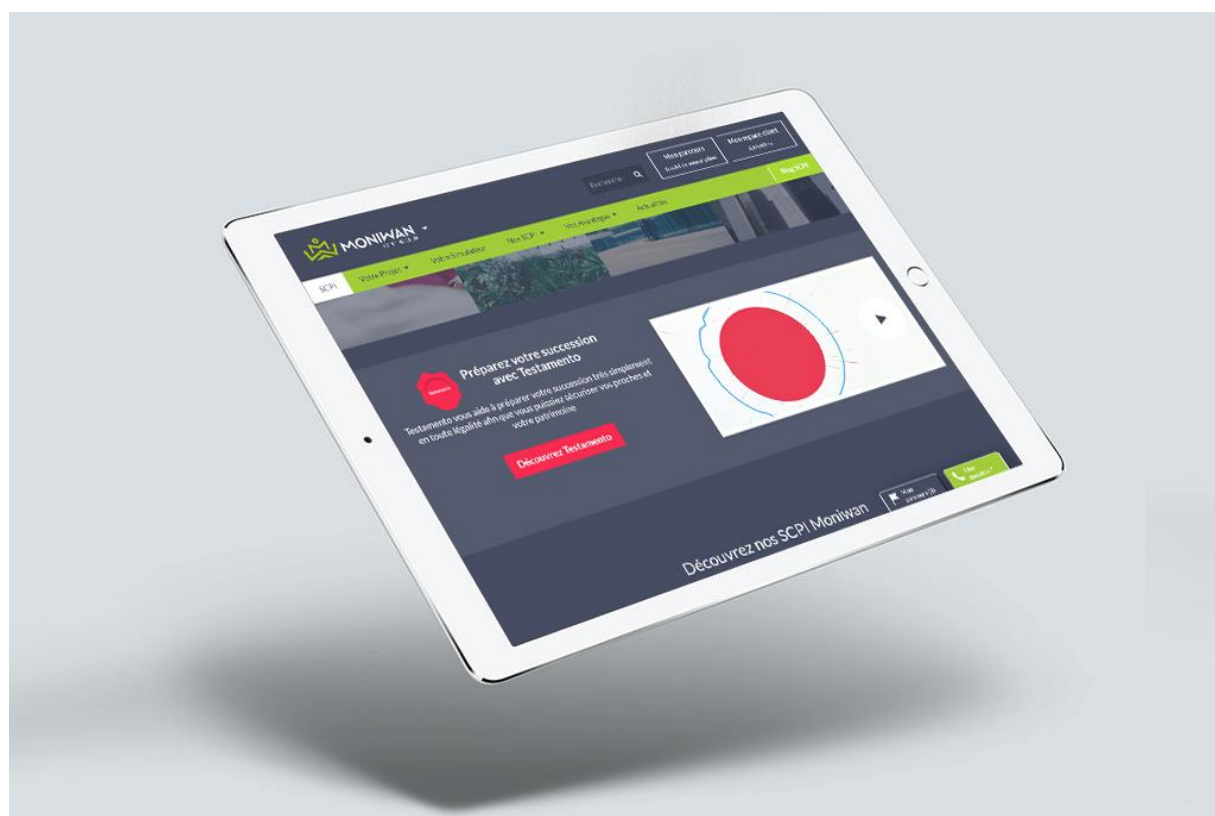




COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 20 décembre 2017

Forts d'une offre complémentaire, Moniwan et Testamento s'associent

Moniwan, première plateforme de distribution de solutions d'investissement en immobilier collectif 100% dématérialisée dédiée aux particuliers, et Testamento, fintech d'anticipation successorale, signent un partenariat.



4 ans après avoir lancé son site, Testamento a trouvé son public et collabore avec les banques, compagnies d'assurance et mutuelles pour démocratiser l'anticipation successorale. En effet, Testamento permet de réaliser en quelques clics un **Kit Info Succession** gratuit et personnalisé. Le Kit Info permet à l'individu de comprendre comment se passerait sa succession si elle n'était pas préparée, puis d'agir selon ses besoins. Un testament peut même être réalisé en ligne puis enregistré par un notaire, partenaire de Testamento.

Afin d'apporter une offre toujours plus complète à leurs clients respectifs, Moniwan et Testamento s'associent et partagent leurs savoir-faire complémentaires.

« Nos clients veulent être acteurs de leur épargne et de leur avenir. Les solutions de Testamento nous ont séduits car elles rendent un service utile et simple d'utilisation, en adéquation avec l'ADN de Moniwan. Il nous est apparu naturel de mettre les services de Testamento à disposition de nos clients, qui apprécient les démarches rapides et efficaces. » commente Christophe DESCOHAND, Directeur de Moniwan.

« La philosophie même de Moniwan, 'Rendre le client maître de son avenir' est tout à fait compatible avec Testamento. Nos clients apprécient les approches axées sur la simplicité avec des parcours utilisateurs nouvelle génération. Nous sommes ravis de démarrer ce partenariat », ajoute Virgile DELPORTE, CEO de Testamento.



À PROPOS DE MONIWAN

FinTech innovante ciblant les particuliers, Moniwan est une plateforme de distribution de solutions d'investissement 100% digitale, proposant au client un accès libre à la gestion de son épargne : www.moniwan.fr. Elle est déployée aujourd'hui sur l'immobilier collectif : les SCPI (sociétés civiles de placement immobilier), accessibles à partir de 252€. Incubée par le Groupe La Française, leader¹ en France sur le marché des SCPI, Moniwan permet à l'investisseur de devenir acteur de son épargne, grâce à des outils sur mesure et au partage d'un savoir-faire reconnu.

¹ En termes de capitalisation / Source IEIF au 30/06/2016

WWW.MONIWAN.FR



À PROPOS DE TESTAMENTO

Le site testamento.fr, disponible depuis le 3 décembre 2013, a pour objectif de démocratiser et réinventer la sécurisation des volontés et du patrimoine du plus grand nombre, en particulier au travers du testament. Testamento, conçu avec des notaires et avocats, propose de l'information relative au testament et à la transmission, ainsi que des outils de rédaction de documents juridiques permettant de sécuriser le patrimoine de chacun. Les documents peuvent être inscrits au fichier central des notaires (FCDDV) et relus et conservés à vie par l'un des notaires du site. La société a été accompagnée par l'incubateur Télécom Sud Paris, le Réseau Entreprendre et récompensée par de nombreux prix depuis sa création, dont la startup Insurtech de l'année 2016 du Global Fintech Challenge. Testamento est également soutenue par la Fondation Telecom, la Banque Publique d'Investissement et la Fédération Nationale des Tiers de Confiance. Depuis juillet 2015, Testamento est propriétaire du site AlloLeCiel.fr, premier site media francophone sur le thème de la prévoyance et de la fin de vie avec plus de 500,000 pages vues par mois. Elle a également procédé à l'acquisition du site InfoPacs.fr en juillet 2016. En octobre 2017, Testamento a rejoint le programme d'accélération Fintech GO, du Crédit Agricole et a reçu le label Finance Innovation en décembre 2017. Pour en savoir plus sur l'offre à destination des professionnels : <https://pro.testamento.fr>

CONTACTS PRESSE

MONIWAN

Caroline Babouillard



cbabouillard@lafrancaise-group.com



01 44 56 10 27

SHAN

Josépha Montana



josepha.montana@shan.fr



01 44 50 03 81

Communiqué de presse établi par La Française AM Finance Services, entreprise d'investissement agréée sous le n°18673 par l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Ces informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. L'investissement dans des parts de SCPI présente un risque de perte en capital. Moniwan est une marque du Groupe La Française. Le site internet Moniwan est exploité par La Française AM Finance Services. Moniwan permet l'accès à différentes informations et services dont la souscription en ligne de parts de SCPI.